

LE PRAT^{#7}ik

L'information municipale • 2^e semestre 2024



Vie
Citoyenne

P.2

Vie
Associative

P.5

Bien vivre
ensemble

P.9

Ils font
PRAT

P.11





Le MOT du MAIRE

Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à la réalisation de cette édition.

Nous voilà déjà à l'été 2024, la mandature avance, nos projets aussi.

Le plus important, l'aménagement du bourg, est en fin de phase 2, il nous reste la 3^e à réaliser fin 2024, début 2025. Elle concernera la rue de Saint-Joseph, la rue Marie Le Chevoir jusqu'à la salle des fêtes et la D 21 à la hauteur du ruisseau de Poul Gan.

Ensuite, priorité à la maison BELLEGUIC, qui après pas mal de tergiversations doit aboutir à la construction et l'aménagement de 5 logements en 2025 (4 T 3 - 1 T 4), qui je l'espère va attirer de nouvelles familles et faire venir quelques aînés qui le souhaitent au bourg. Le bouclage budgétaire de cette opération n'est pas aisé (voir plan de la construction page 4),

Notre lotissement de PARK LEUR, prend un peu de retard, la conjoncture n'est pas très favorable (taux et coût des travaux). Néanmoins 3 lots sont déjà vendus à ce jour, les constructions ne devraient plus tarder à sortir de terre. Il reste donc 4 lots à commercialiser,

Un lotissement privé devrait aussi sortir de terre fin 2024-2025.

Notre volonté est de maintenir un village attrayant et dynamique sans tomber dans la démesure, le ZAN va nous bloquer pour toutes extensions urbaines, tout doit désormais se passer au Centre Bourg, les communes rurales seront pénalisées. Maintenons notre population, rénovons nos jolis corps de ferme, nos bâtiments de caractère, gardons nos spécificités, avec pour objectif premier de garder nos écoles.

Nos associations participent grandement à la vie de la commune, je les en remercie. J'appelle les nouveaux arrivants à les rejoindre, vous y trouverez les contacts et la chaleur humaine dont nous avons tous besoin en ces temps particulièrement chahutés.

La gestion communale, bien que passionnante n'est pas aisée, nous dépendons trop de l'extérieur; très récemment l'état nous a supprimé une dotation (50 000 €) et ne souhaite pas nous soutenir dans l'aménagement de la 3^e phase des travaux d'aménagement du bourg (DETR). La politique du développement du territoire se fait ainsi au gré du bon vouloir...

Bonne lecture...

Michel Even
Maire de Prat

Le Budget 2024

Validé le 3 avril 2024 à l'unanimité par le conseil municipal

BILAN 2023



BUDGET
ÉQUILIBRÉ À
1 959 k€

**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT**

EXCÉDENT
260 k€

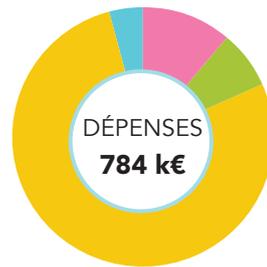
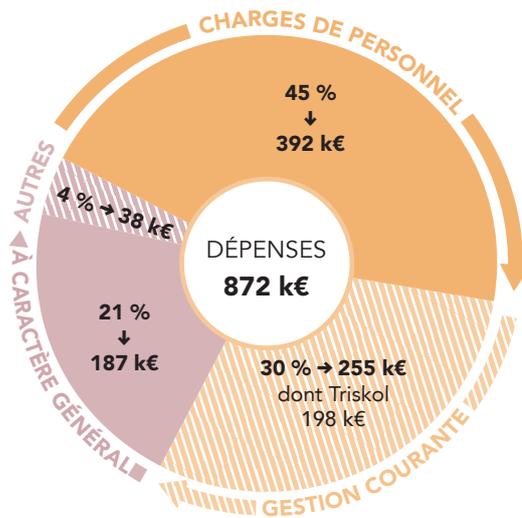
INVESTISSEMENTS

DÉFICIT
252 k€
imputés sur les
excédents antérieurs

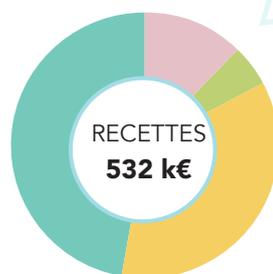
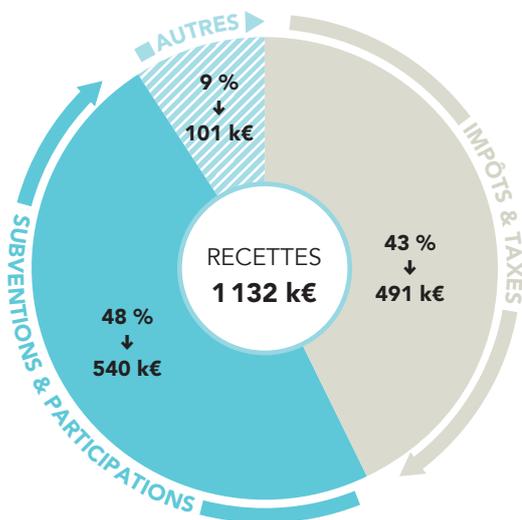
BILAN 2024



BUDGET
ÉQUILIBRÉ À
1 084 k€



Voirie	88 k€
Remboursement emprunt	57 k€
travaux du bourg	607 k€
Autres	32 k€



Subventions	66 k€
TVA	26 k€
Tiers	190 k€
Fonds de réserve 2022	250 k€

PRÊT 2022 sur 25 ans
400 k€ au taux de 1,36 %

Il est prévu de dégager un résultat de l'ordre de 200 k€ imputé à la section investissements sur le budget 2024.

Les dépenses d'investissement prévues s'élèvent à 1 432 k€
Poursuite des travaux d'aménagement du bourg (Phases 2 et 3) inclus.

TAUX D'IMPOSITION

À l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition.

- Taxe foncière
 - › Bâti 38,48%
 - › Non bâti 61,69%
- Taxe d'habitation 14.12 %

D'IMPORTANTES

Investissements en cours

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'aménagement du bourg est prévu de s'étaler sur 3 années (2023/2026).

Le plan initial de financement prévoyait un montant des travaux de 1 200 000 € H.T. Il était prévu de financer cette charge à parts égales entre les subventions, un prêt bancaire et l'autofinancement de la commune.

Depuis, avec l'augmentation des travaux, nous pouvons estimer que le coût final des travaux portera sur un montant final de l'ordre de 1 500 000 €, Compte tenu, de la baisse des subventions d'état déjà constatées ou envisagées, nous devons reconsidérer notre plan de financement.

Le lotissement de Park Leur, dont le coût restant à la charge de la commune est de 78 000 €, commence à attirer de futurs habitants.

Nous réfléchissons avec un bailleur social à la construction et l'aménagement de 5 logements, en place de la maison BELLEGUIC en cours de démolition.

Enfin, comme chaque année, nous allons procéder à l'entretien de nos routes. Nous avons en charge 47 kilomètres de routes communales.

L'équipe municipale avance par étapes, nous validons les points d'avancement de nos chantiers en tenant compte de notre situation financière et ses possibilités.

BAISSE DES DOTATIONS,

La réponse du Préfet

En date du 5 avril 2024, nous avons adressé un courrier à la préfecture, afin d'obtenir des explications sur la baisse des dotations de fonctionnement (DGF) imputée à notre commune. Ci-dessous un extrait de la réponse qui nous a été faite en date du 30 avril 2024.

“ Il convient de souligner que la DGF est une dotation vivante qui évolue sur le fondement de plusieurs critères tels que la population, le potentiel financier par habitant, la longueur de voirie ou encore la superficie.

Après analyse de la situation de votre commune, je peux vous apporter les précisions suivantes.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'éligibilité à la fraction bourg-centre de la DSR est possible dans trois cas : lorsque la commune est chef-lieu de canton, siège d'un bureau centralisateur, ou lorsque sa population DGF est supérieure à 15 % de la population de son canton de rattachement. Votre commune a perdu son éligibilité à cette fraction en 2024 en raison de la baisse de votre population DGF, passée de 1 185 habitants en 2023 à 1 166 en 2024.

Votre commune ne remplit donc plus cette année l'une des conditions d'éligibilité à la DSR bourg-centre et perçoit la garantie de sortie, d'un montant équivalent à 50 % de l'attribution 2023, soit 48 239 €.

Cette baisse de population impacte également votre dotation forfaitaire : vous percevez cette année 149 473 € (contre 150 871 € en 2023).

S'agissant des autres parts de la DGF, vous bénéficiez cette année d'une augmentation de la fraction péréquation de la DSR (46 709 € contre 42 537 € en 2023), et de la fraction cible de la DSR (70 033 € contre 68 268 € en 2023), mais d'une baisse de la dotation nationale de péréquation (DNP) (39 813 € contre 37 098 € en 2023). ”

SUBVENTIONS 2024 attribuées aux associations

⇒ 7472,01 €



Le Moulin des Lettres	1 715 €	FNACA Trégor	60 €
Hejan	300 €	MFR Loudéac	50 €
Société de chasse	300 €	Chambre des Métiers de Bretagne	50 €
Détente & gym pour tous	400 €	Armor Basket Club	40 €
Cub de l'Amitié	200 €	Association Sportive Bégard	60 €
Comité des Fêtes	1 000 €	Lannion Athlétisme	20 €
U.S. Prat	2 000 €	Club Trégorrois Handisport	20 €
Don du sang	100 €	Bégard VTT Gwerun	60 €
Les amis de la chapelle de Trévoazan	100 €	Ti ar Vro	50 €
Prat & son patrimoine	100 €	France ADOT 22	50 €
La croisée des chemins	100 €	Petits Cadeaux pour Gros Bobos	100 €
Les restaurants du cœur	200 €	APAA Trégrom	100 €
Centre Alimentaire du Trégor	1 97,01 €	France Rein	100 €

JOURNÉE DU 8 MAI



Comme chaque année, cette journée a débuté après la messe, avec la cérémonie aux monuments aux morts, l'occasion de se souvenir et d'honorer les anciens combattants de toutes les guerres qui ont combattu pour la liberté de notre pays. Cette cérémonie s'est déroulée conjointement avec la commune de Cavan.

Ensuite, place au repas des anciens, une centaine de convives se sont pressés pour déguster les excellents mets du restaurant « l'Oasis » à Saint-Agathon, dans cette bonne ambiance, les chanteurs, conteurs ou danseurs ont su distraire, une assemblée réjouie.

VIE DU CLUB DES ANCIENS

Faits marquants



L'Assemblée générale a eu lieu le 30 janvier en présence de 80 adhérents. Au cours de cette réunion, il a été procédé au renouvellement du bureau et deux nouveaux administrateurs ont été élus.



- › Le Repas dansant du 16 mars (poulet basquaise) a attiré 163 convives
- › Le 14 mars, au cours d'un inter-club, nous avons rencontré nos amis de Cavan
- › Le 3 juin, 52 participants ont participé au voyage à Dinan et au barrage de La Rance,
- › le 11 juin a eu lieu le premier rendez-vous du club à Mantallot



VŒUX DU MAIRE

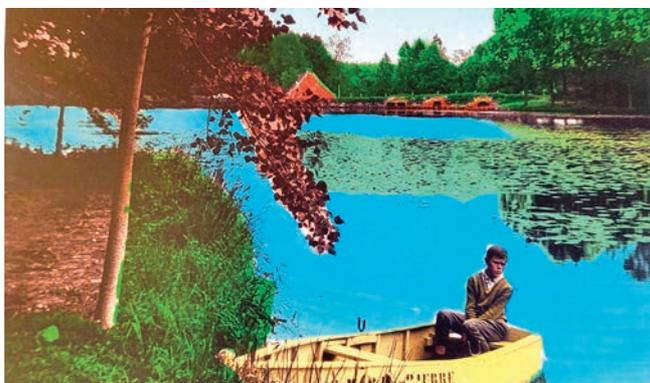
Comme chaque année, la municipalité a convié l'ensemble des habitants de Prat, à la cérémonie des Vœux, à cette occasion, le Maire Michel EVEN a retracé les principaux événements de l'année écoulée et fait état des projets pour l'année en cours, notamment celui des importants travaux d'aménagement du bourg.

Mr Gervais EGAULT, président de LTC, était présent ainsi que d'autres personnalités des communes voisines.

Un apéritif a clôturé ce sympathique rendez-vous annuel.

RANDONNÉES

Patrimoine



 Mercredi 17 juillet
« Poulloguer et son patrimoine »

Outre la ballade autour de Poulloguer, cette sortie nous conduira également vers la ferme des animaux de Coatascorn, située près du site de Poulloguer.

 Mercredi 14 août,
« Autour de Sainte-Anne et son patrimoine rural »

Nous serons reçus par la famille le Bihan à Kerglas. Ils nous exposeront leur objectif de production porcine sur paille dans leur exploitation. Puis cette randonnée nous conduira aux abords de Sainte-Anne.

Les randonnées portent sur environ 8 km, une participation de 2 € est demandée pour permettre de partager un verre de cidre en fin de parcours.

LE MOULIN DES LETTRES

Un lieu multi-culturel

Bonne nouvelle, la bibliothèque municipale «Le moulin des lettres» s'agrandit, grâce aux travaux d'aménagement engagés par les bénévoles, une nouvelle salle est maintenant opérationnelle,

Elle est aussi destinée à recevoir des expositions comme celle consacrée à Jean BECELLE courant mai et juin 2024. Cet artiste installé à Berhet est reconnu pour la qualité photo-négative de ses toiles. Un rappel à une mémoire profonde et enfouie qui trace une superposition de lieux, de cultures, de pays, d'expériences humaines, aux contours fous et érodés.

Avec cette extension, les 20 membres de l'association souhaitent en faire un lieu de rencontre convivial où pourraient se dérouler des conférences, des jeux de société.

La bibliothèque continue de mettre à disposition du public un large choix de livres. Elle bénéficie aussi du concours du fonds BCA qui assure régulièrement son réapprovisionnement lui permettant ainsi de mettre à disposition les nouveautés littéraires.

Un mot sur la fonction de Katell, employée par la commune elle assure la liaison importante avec les écoles à raison de :

- › une fois par semaine pour les écoles publiques « Triskoll »
- › une fois toutes les deux semaines pour l'école privée



les élèves sont reçus dans le local de la bibliothèque, pour une lecture et une mise en commun, ensuite chacun repartira avec un livre à lire pour la prochaine séance.

Katell intervient également pour des cours de lecture dans les classes et a mis en place un budget géré par les enfants destiné à l'achat de livres

Pour rappel l'association «le moulin des lettres est présidé par : Rozenn Graviou et Roger Eon.



Permanences :

mercredi & samedi de 10 h à 12 h,

Le moulin de lettres participera aussi à la désignation du jury pour le prix « Louis Guilloux 2024 »



THÉÂTRE

Les pièces montées

Vif succès et salle comble lors des 2 représentations de la troupe «Les Pièces Montées» de l'école St Joseph, qui ont interprété une comédie de Vivien Lhéraux : « Arrêtez tout ça ».

CONCERT

Gérard Jaffrès

Le samedi 20 avril 2024, à l'invitation de l'amicale laïque, le populaire Gerard Jaffrès s'est produit en concert à la salle des fêtes, de nombreux spectateurs ont apprécié la qualité du spectacle proposé.



FEST NOZ

Pour Nathan

Les associations se sont à nouveau unies pour organiser un Fest Noz solidaire pour aider Nathan à concrétiser son rêve paralympique.

Ce samedi 6 juin ce sont plus de 700 personnes qui ont dansé dans la salle des fêtes autour d'un plateau de musiciens très talentueux.

Une soirée où 70 bénévoles ont œuvré pour que ce Fest Noz soit une belle réussite, un moment très convivial qui permet aux habitants de la commune de faire connaissance dans une très bonne ambiance et pour une belle cause.

L'association «L'ambition paralympique de Nathan» a encore de nombreux projets pour financer et accompagner le jeune homme.



LES FÊTES COMMUNALES

Traditionnellement, les fêtes annuelles ont débuté par «La dictée», organisée par l'Association «Le Moulin des lettres», malgré un ciel menaçant, 80 élèves de tous âges, se sont pressés pour résoudre les difficultés de la grammaire, de la syntaxe, etc.

Samedi, place à la fête foraine, aux jeux de boules et le soir 300 convives ont dégusté le jambon à l'os.

Dimanche et lundi, de nouveau les concours de boules et les jeux habituels du pardon réservés aux enfants et aux hommes forts.

Pour la première fois, l'Association «Prat et son patrimoine» organisait une exposition de photos anciennes salle de Ker-Illis. Il s'agissait d'une rétrospective des anciens commerces et artisans de la commune.



ÉCOLE TRISKOL

l'amicale laïque

Après sa belle kermesse sous un soleil radieux, l'Amicale Laïque Triskol attendait impatiemment le spectacle de ses enfants. Ce dernier s'est déroulé le vendredi 21 juin à la salle des fêtes de Prat.

Au cours de cette soirée, les élèves de CM2 se sont vus offrir un cadeau de départ pour fêter la fin de cette belle année scolaire.



Rendez-vous à présent en septembre pour le pot d'accueil et l'Assemblée Générale!!

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Dimanche 16 juin avait lieu la kermesse de l'école Saint-Joseph.

140 adultes et enfants ont participé au repas grillades frites et 23 boulistes en triplettes au concours de boules.

La journée a commencé par plusieurs chants des enfants. Les divers stands de jeux ont comme d'habitude eu du succès : tir au but, pêche au canard, maquillage, cygne, vente de plantes.

Les crêpes de Benoît ont régalé les papilles des gourmands.



L'U.S. PRATAISE

tient son assemblée générale



Forte de 160 licenciés, l'assemblée générale de l'US Prataise s'est tenue le dimanche 9 juin.

Le club a pu compter cette saison sur deux équipes seniors masculines et une équipe senior féminine.

L'équipe première termine à la troisième place de D3. L'équipe B quant à elle évolue en D4.

98 jeunes sont inscrits dans les différentes sections du club (école de foot - entre l'école de foot masculine et féminine - Ecole Black). Il s'agit là d'un vrai vivier de jeunes pousses pour l'avenir du club et pour les éducateurs du club qui ne ménagent pas leurs efforts.

Les différentes animations du club ont permis de financer du matériel pour les joueurs et joueuses.

La saison 2024/2025 est ouverte. Il est possible de contacter le club au 06 23 11 00 55.

DÉTENTE ET GYM

pour tous



Emma vous propose des séances de gym (renforcements musculaires, stretching, abdos et étirements) adaptées aux débutants, dans la bonne humeur.



11 septembre 2024 à juin 2025
Les mercredis de 10h45 à 11h45
Salle des sports de Prat | 80 €/an



Les mardis à 20h15
départ parking salle des fêtes de Prat | tarif non adhérents 5 €

Renseignements

Huguette pour la marche

06 32 70 62 26

Catherine pour la gym

06 87 90 60 36

En parallèle, l'association propose des sorties pédestres (8/10 km) ouvertes à tous de mai à août



Samedi 7 septembre
de 10H à 13H

Salle polyvalente de
TONQUÉDEC

La commune de Tonquédec organise le forum des associations du pôle de Cavan.

Venez rencontrer les associations des communes du pôle, à savoir : Cavan, Prat, Tonquédec, Pluzunet, Berhet, Mantallot, Caouënnec-Lanvézéac, Quemperven et Coatacorn qui vous présenteront leurs activités.

L'occasion de vous inscrire à une activité sportive, artistique ou autre pour l'année 2024-2025.

PLANTATION DE POMMIERS naissances 2023

Fidèles, à une tradition instaurée voici quelques années, les membres du conseil municipal avec l'aide des parents des enfants nés au cours de l'année 2023 ont procédé à la plantation de 5 pommiers dans le verger communal sous les conseils éclairés de François HENRY.



TRISKOL

Du nouveau à la cantine

Le contrat de fourniture de repas pour la cantine, passé il y a trois ans avec la société Sodexo, se terminera avec l'année scolaire.

Moyennement satisfait par la qualité des repas, le conseil syndical s'est intéressé à une autre entreprise basée à Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes.

Des élues ont visité l'usine et ont été satisfaites de la proposition de Restoria : *« ce sera une liaison froide, contrairement à Sodexo, mais Restoria nous prête un four à vingt niveaux. L'intérêt réside aussi dans la qualité des produits et dans la possibilité d'adapter les quantités lors des commandes, de manière beaucoup plus souple, ce qui évitera du gaspillage. »*

Le conseil a voté à l'unanimité la signature d'un contrat d'un an renouvelable avec la société « Restoria »

Il débutera dès la rentrée 2024-2025.

RESTORIA, UN PEU D'HISTOIRE.

1970 • Création de la société par deux artisans charcutiers à ANGERS sous le nom de RESTAURECO

1973 • l'entreprise angevine ne cesse d'être précurseur dans son secteur : ouverture de la première cuisine « centrale » privée en France pour assurer la fabrication et la livraison de repas en liaison froide. Leur credo « Le savoir-faire culinaire, l'humain au cœur des attentions, la



solidarité et la contribution au développement de son territoire. »

2006 • RESTAURECO devient RESTORIA. Une nouvelle identité, mais toujours les mêmes valeurs pour une vraie cuisine en restauration collective. L'innovation se poursuit en 2008 et 2016 avec la construction de deux nouvelles grandes cuisines : La Godinière (49) et Saint-Jacques de la lande (35), pour continuer à offrir du fait maison, frais et de qualité tout en diminuant l'impact environnemental.

2013 • RESTORIA souhaite structurer sa démarche RSE et répondre à tous les enjeux du développement durable et devient la première société de restauration collective labellisée LUCIE 26000.

2020 • RESTORIA fête un demi-siècle de vraie cuisine, d'innovation et d'actions RSE. 50 ans aux côtés des convives de tous âges, en faveur d'une alimentation saine, plaisante et engagée.

Aujourd'hui 900 collaborateurs constituent cette société qui outre les cantines fournit également les Hôpitaux, les EHPAD, etc.

FRANCE SERVICES CAVAN



En un lieu unique, « France Services » offre aux particuliers une aide, une écoute, un accompagnement de qualité dans les démarches de la vie quotidienne.

Les usagers sont accompagnés par un agent d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté formé par les opérateurs nationaux (caf, carsat, msa, France travail, cpam, dgfip...).

Chaque usager peut ainsi :

- être orienté ou mis en relation vers le bon interlocuteur, obtenir de l'information sur les droits et prestations
- être accompagné dans ses démarches administratives ou dans l'utilisation d'internet (constitution d'un dossier de retraite, mise à jour d'un permis de conduire, d'un certificat d'immatriculation, une demande de prime renov...)

- utiliser le matériel informatique en libre accès (ordinateur, copie, scan)

Au-delà de nos partenaires nationaux, l'objectif est également de développer une offre locale de services pour répondre aux besoins de proximité des habitants du territoire. À ce jour de nombreux partenaires assurent des permanences comme le centre des impôts, le conciliateur de justice, la gendarmerie nationale, avenir jeune, l'agirc arrco, la pmi, l'Udaf (accompagnement à la maîtrise de son budget)...

De plus, de nombreux ateliers, gratuits et sur inscription, sont régulièrement proposés afin de créer ou maintenir un lien social (ateliers sommeil, nutrition, physique adaptés...).

 Le 18 septembre, L'Udaf vous proposera, sans limites d'âge, de venir vous amuser autour d'un jeu de la Banque de France pour apprendre à gérer votre argent... Enfin, chaque semaine des ateliers numériques vous sont proposés sur des thèmes différents afin de gagner en autonomie.

Avec ou sans rendez-vous, nos usagers sont accueillis du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, exception faite du jeudi après-midi.

Tél. : 02 96 35 99 40

Mail : franceservices.cavan@lannion-tregor.com

Adresse : France Services

2 rue Maurice Denis 22140 Cavan

CARTE VERTE

suppression au 1^{er} avril 2024

Depuis le 1^{er} avril 2024, la carte verte disparaît pour l'ensemble des véhicules immatriculés.



La preuve de l'assurance sera désormais apportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés (FVA), qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles.

L'assurance auto reste-t-elle obligatoire ?

Cette assurance est obligatoire. À défaut de couverture, le conducteur est passible d'une condamnation pénale pouvant atteindre 3750 € et dont le montant est majoré de 50 % au profit du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO). En outre, le conducteur est redevable sur son propre patrimoine des dommages qu'il cause aux tiers, lesquels peuvent atteindre des montants très élevés.

Qui est concerné par cette réforme ?

Tous les conducteurs sont concernés par cette réforme, pour leurs véhicules particuliers comme professionnels.

À quoi sert le document d'information, ou « mémo », remis par l'assureur ?

Lorsque vous souscrivez votre contrat, et cette année, pour les contrats en cours, votre assureur vous remet un document d'information, appelé « mémo », qui récapitule les informations de votre contrat. Ce document vous permettra de réaliser certaines démarches, comme remplir un constat amiable d'accident en cas de sinistre ou appeler votre assureur en cas de question.

Contrairement à l'ancienne carte verte, ce document n'est pas renouvelé chaque année et peut être adressé par voie numérique.

Ce document ne vaut pas preuve d'assurance : seul le Fichier des véhicules assurés (FVA) fait foi. Néanmoins, à titre dérogatoire, ce document vaut comme preuve de l'assurance pendant les 15 premiers jours suivant la prise d'effet du contrat pour tenir compte du délai de mise à jour du FVA.

La mise à jour du FVA peut prendre jusqu'à 72 heures à compter de la conclusion du contrat. Le « mémo » qui vous est remis par l'assureur comprend la mention qu'il vaut présomption d'assurance dans les 15 jours suivant la souscription du contrat d'assurance pour parer à toute difficulté. Dans ce cas, vous devrez montrer ce document aux forces de l'ordre pour prouver que votre véhicule est en règle. Conservez ce document dans votre véhicule, ou téléchargez-le sur votre téléphone, pour faciliter les contrôles.

J'ai un accident : comment faire pour remplir le constat amiable ?

Le constat amiable d'accident reste le même. Pour le remplir, vous pourrez vous référer aux éléments d'information contenus sur le document qui vous a été remis par votre assureur lors de la souscription de votre contrat « mémo ». Ce document reprend les mentions qui figuraient auparavant sur la carte verte.

Ai-je besoin d'une carte verte pour circuler à l'étranger ?

• Vous circulez au sein de l'Union européenne

La carte verte n'est pas obligatoire. Chaque état dispose de règles propres pour contrôler l'assurance obligatoire d'un véhicule. Si vous circulez dans un de ces territoires, prévoyez un document (mémo, contrat) prouvant que vous êtes bien assurés en cas de contrôle.

Si vous disposez d'une carte verte après l'avoir demandée à votre assureur, vous pouvez également la présenter en cas de contrôle.

• Vous circulez en dehors de l'Union européenne

La plupart des États hors Union européenne exigent la présentation d'une carte verte pour circuler sur leur territoire. Si vous prévoyez de circuler dans un pays du système de carte verte non membre de l'Union européenne, rapprochez-vous de votre assureur pour qu'il vous délivre une carte verte internationale.

ÉTAT-CIVIL

1^{er} Janvier au 20 Juin 2024

NAISSANCES

8



MARIAGES

2



DÉCÈS

4





ESPRIT FÉRAL

Hugo Geraert

Anciennement ingénieur chimiste, Hugo Geraert, 30 ans, a choisi de se reconverter dans l'artisanat pour devenir Métallier-Serrurier.

Après une formation à la maison du forgeron de Saint-Thélo, il décide de passer son CAP à Plérin. Sa période d'apprentissage l'emmène dans plusieurs entreprises du Goëlo pour se terminer en Trégor dans l'entreprise Échelle 1 de La Roche-Derrien.

À l'issue de 3 ans de reconversion, il décide de créer son

entreprise « Esprit Féral » et d'installer son atelier à Prat, où il souhaite s'investir localement.

Il travaille l'acier brut rouillé, patiné, galvanisé en y intégrant du bois ou du verre sur des portails, des garde-corps, des verrières, portes, fenêtres, décors de jardins... une grande palette de réalisations sur mesure adaptée à chaque client.

06 51 80 88 49
espritferal@gmail.com

UNE CHOUETTE

à Feunten-Gwen

Tout récemment, une chouette s'est posée aux abords de la ferme de Pascale et Jean-Yves CAVAN

Cette chouette, en granit, est le témoin d'une longue lignée.

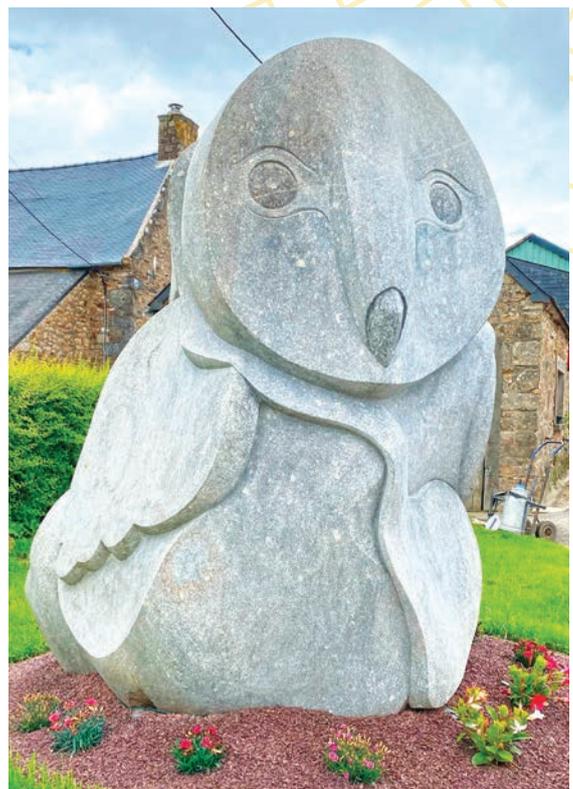
La famille de Jean-Yves habite le même lieu-dit depuis au moins six siècles. Elle a voulu marquer d'un jalon cet enracinement familial qui défie le temps.

Le mot Kawan signifie la chouette en français, Cavan est le nom d'une étonnante famille nichée depuis des temps immémoriaux « sur la prairie de Gourava, à La Fontaine Blanche ».

Des recherches ont permis d'attester de la présence des ancêtres Cavan à la Fontaine-Blanche jusqu'en 1436, c'est à coup sûr la plus ancienne famille de Prat.

L'objectif de la famille Cavan dans la réalisation de cette œuvre magnifique créée sur place à partir d'une pierre extraite d'un champ de la ferme familiale est de « poser une balise, un jalon pour les générations futures »

Ce sont les mains expertes de Daniel Puech, qui ont permis la création de cette œuvre magnifique.



VOTRE COMMUNE S'ANIME!

Programme de juillet à décembre

JUILLET

• Dimanche 14
Repas des chasseurs
& concours de boules

• Mercredi 17
Randonnée autour de l'histoire de
l'étang de Poulloguer

AOÛT

• Mercredi 14
Randonnée organisée par Prat et
son patrimoine

• Jeudi 22
Concours de boules quadrette
mixte par le Club de l'amitié

SEPTEMBRE

• Mardi 3
Inter-clubs avec Cavan dans le
cadre du Club de l'amitié

• Samedi 21 & dimanche 22
Journées Européennes
du Patrimoine

OCTOBRE

• Samedi 12
Repas dansant du Club de l'amitié

• Vendredi 18
Soirée Loup-garou & Halloween

• Date à venir
Concert à l'église organisé par Prat
et son patrimoine

NOVEMBRE

• Dimanche 17
Broc'kids organisé par l'amicale
laïque Triskol

DÉCEMBRE

• Samedi 7
Arbre de Noël
du Moulin des lettres

• Dimanche 8
Puces par La croisée des chemins

• Jeudi 12
Repas de Noël du club de l'amitié



VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h > 12h & 13h30 > 17h30
mercredi 8h > 12h
samedi 9h > 12h

L'AGENCE POSTALE VOUS ACCUEILLE

Du mardi au vendredi 14h > 17h

POUR CONTACTER VOTRE MAIRIE

 02 96 47 00 44

 mairie.prat@wanadoo.fr

 mairie-prat.fr

 commune de prat

